PRÉFET
DU NORD
Liberté
Égalité
Fraternité

Préfecture du Nord
Secrétariat général

Direction de la coordination des politiques interministérielles
Bureau des procédures environnementales

Lille, le 09/10/2026

Affaire suivie par : AMGC – pref-bicpe3@nord.gouv.fr

Courriel avec AR

Monsieur le Directeur,

Par courrier du 8 juillet 2026, vous m'avez informé du changement d'exploitant pour l'installation située boulevard Pierre Mendès France, 59150 WATTRELOS de la MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE vers la société NICOLLIN SAS. Cette demande est accompagnée d'un extrait Kbis à jour du 25 janvier 2026.

Après examen de la demande par les services de l'inspection des installations classées, je vous donne acte du changement d'exploitant de la MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE à la société NICOLLIN SAS pour le site situé boulevard Pierre Mendès France, 59150 WATTRELOS.

Cette modification est désormais inscrite sur le fichier des installations classées.

Pour rappel, votre activité est réglementée par les dispositions de l'arrêté ministériel du 22 décembre 2023 relatif à la prévention du risque incendie au sein des installations soumises à autorisation au titre des rubriques 2710 (installations de collecte de déchets apportés par le producteur initiale) et par les dispositions de l'arrêté ministériel du 26 mars 2012 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n°2710-2 (installations de collecte de déchets non dangereux apportés par leur producteur initial) ainsi que par les dispositions de l'arrêté préfectoral du 25 juin 2025 accordant l'autorisation environnementale à la métropole européenne de Lille pour l'exploitation d'une déchetterie à WATTRELOS.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
l'adjoint à la cheffe de bureau,

Gauthier COQUEREL

Société NICOLLIN SAS LILLE
Boulevard Pierre Mendès France
59150 WATTRELOS
s.girsch@groupenicollin.com

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à la préfecture du Nord.